

Société Civile Professionnelle

Alain BÉNABENT
PROFESSEUR AGRÉGÉ DES FACULTÉS DE DROIT

Marielle JÉHANNIN

Avocats Associés au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

3, RUE B. FRANKLIN - 75116 PARIS
TÉL. 01 40 50 17 02 - FAX 01 40 50 12 32
scpbensabent-jehannin@orange.fr

Monsieur Thierry DUMOULIN
Avocat à la Cour
10 Cours Franklin Roosevelt
69006 LYON

Paris, le 13 mars 2013

LETTRE OFFIELLE

AFF : EHRMANN (CEDH) C/ COMMUNE SAINT ROMAIN AU MONT D'OR
N/REF: 1001004 (AB/SG)
V/REF. : TD/NP

Mon cher confrère,

Je vous confirme bien volontiers qu'à la suite de l'arrêt rendu par la Cour de cassation le 15 mai 2012 (pourvoi n° 12-86.958) dans le litige opposant Monsieur Thierry EHRMANN et Madame Nadège EHRMANN à la Commune de Saint Romain au Mont d'Or, j'ai saisi la Cour européenne des droits de l'homme d'une requête en date des 30 octobre 2012 et 27 novembre 2012 à laquelle a été attribué le numéro 72008/12 Ehrmann c/ France.

Vous trouverez ci-joint copie de l'accusé de réception du greffe de la CEDH.

Croyez je vous prie, mon cher confrère, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.


Alain BÉNABENT

PJ



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

REÇU LE - 6 DEC. 2012

Maître Alain BENABENT
Avocat
3 rue Benjamin Franklin
75116 PARIS

CEDH-LF0.1R
SPR/ALB/vd

Strasbourg, le 4 décembre 2012

Requête n° 72008/12
Ehrmann c. France

Maître,

J'accuse réception de votre lettre portant cachet postal du 27 novembre 2012, ainsi que du document annexé, dont j'ai pris bonne note.

Ceux-ci ont été versés au dossier de la requête précitée.

Veillez agréer, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Greffier


A.-L. Graf-Brugère
Référéndaire